



Editorial



Nous voici à mi-mandat.

Le temps est venu de faire un premier bilan de nos trois années de gestion de la commune. J'insisterai aujourd'hui sur un point très important : l'aspect humain.

Tout d'abord vis à vis de mes élus. Je suis particulièrement satisfait du fonctionnement de notre équipe municipale: cohésion, entraide, cohérence dans la chaîne de décision, solidarité sont les maîtres-mots de notre action. Chacun, adjoint ou délégué, a su prendre toute sa place au sein du groupe, à la recherche constante de l'intérêt collectif et de la coopération. Les conseillers jouent parfaitement leur rôle de conseil, initiant des pistes de réflexion pour la collectivité.

Vis à vis des services municipaux ensuite. J'ai coutume de dire que sans eux nous ne sommes rien. Notre principale volonté a été de redynamiser l'équipe afin d'en utiliser au mieux les ressources qui sont grandes.

Compétence, efficacité et disponibilité sont aujourd'hui des qualités que conjuguent nombre de nos agents municipaux et en tout premier lieu notre directeur général des services, dont le rôle de conseil nous est essentiel.

La restructuration des services administratifs effectuée simultanément à la refonte des locaux de la mairie a permis une meilleure organisation du travail. Le premier bénéficiaire en est le public avec une confidentialité et une convivialité largement accrues. L'arrivée d'un responsable comptabilité a permis une gestion plus fine des finances communales.

Le fonctionnement des services techniques a, pour sa part, été consolidé par l'arrivée d'un adjoint à la direction. Il a pris en mains la fonction animation de l'équipe permettant ainsi au responsable des services techniques de se concentrer sur sa fonction d'ingénieur.

Cette réorganisation porte déjà ses fruits. Les services travaillent plus efficacement avec une meilleure qualité du service rendu à la population.

De la part de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes!

Daniel Boyer, Maire

■ Potiche

Trop sérieux s'abstenir... Les Castelbaladins reçoivent le Groupe Théâtre Royan pour une représentation unique de la fameuse comédie de Barillet et Grédy, le 16 janvier 2011, à la salle des fêtes. Recettes au profit des malades du cancer.

■ Concert Esprit Baroque

Cédric Burgelin, titulaire des grandes orgues de la cathédrale Saint-Pierre de Saintes interprétera Lully, Bach et Mozart au clavecin, dimanche 6 février à 15h, à la chapelle des Templiers. Une rencontre à ne pas manquer.



■ Premiers Rendez-vous Photographes



Amoureux de l'image et fans du numérique à vos marques! Ce printemps auront lieu vos premiers Rendez-vous Photographes. Après communication du thème le 5 mars, vous aurez 21 jours pour réaliser votre oeuvre et peut être devenir le premier Coup de Coeur de ces nouveaux Rendez-vous.

Règlement et inscription du 5 au 25 mars à la médiathèque ou via internet.

www.ville-chateaubernard.fr 05 45 32 76 76

■ Castel'odies

Six chorales dont celle de nos amis d'Onati nous offriront trois concerts exclusifs les 24, 25 et 26 mars. Ces Castel'odies version 2011 se clôtureront le dimanche 27 par un concours de chant amateurs toutes catégories.

www.ville-chateaubernard.fr

sera en ligne le 6 janvier à 20 h 00

Le 11 novembre, Monsieur le Maire témoignait :

«Suite à la tragédie qui a frappé notre communauté ce lundi 8 novembre, je souhaite, en cet instant solennel, exprimer au nom de Monsieur le Sous Préfet et de toute la population, notre profonde compassion à l'égard des familles et des proches des trois personnes qui ont perdu la vie :

Sandie BOUILLAUD, Evelyne LEROUX, Gérard NADAU

L'indicible horreur a frappé un habitant de Châteaubernard et deux jeunes femmes dans l'exercice de leur fonction au service de la communauté. Il appartient à chacun d'entre nous, de lutter contre les germes de violence qui peuvent amener à des gestes insoutenables, inqualifiables comme celui que nous vivons...»

Nous renouvelons ici notre profonde sympathie aux familles et amis des disparus.

Infos

■ Informatique



De nouvelles sessions d'apprentissage d'une durée de trois mois, assurées par Monsieur Rémy, seront ouvertes au premier trimestre 2011.

Quelques places sont disponibles dans les cours suivants : **initiation à l'informatique, photo.**

Pour les formations **bureautique** et **communication**, merci de nous consulter.

05 45 32 32 51

■ Centre de loisirs les Marronniers

Les inscriptions pour le deuxième cycle des mercredis et les vacances de février et de printemps ont commencé.

Que ce soit chez les Castel'bambins (3-6 ans) ou les Castel'malins (6-14 ans), les effectifs grossissent de semaine en semaine, la place risque donc bientôt de manquer.

En conséquence, nous remercions les parents d'une part de procéder rapidement aux inscriptions, d'autre part de respecter ultérieurement leurs engagements par égard pour le personnel et surtout pour les familles sur liste d'attente.

05 45 32 59 43 Bureau
06 23 71 04 49 3-6 ans
06 23 31 49 82 6-14 ans

■ Télé alarme et portage des repas :

deux maillons du maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées.

Le maintien à domicile est un objectif prioritaire d'une politique sociale à l'égard de nos aînés et des personnes fragilisées.

Certes... mais la maladie, le handicap, l'isolement, l'éloignement géographique et le travail des enfants, la faiblesse des ressources financières sont autant d'obstacles à sa réalisation.

Deux éléments mis à disposition par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de votre commune peuvent cependant y aider.

La télé assistance

C'est la possibilité pour l'abonné d'être relié 24H/24H et 365 jours /an à un centre d'appel, à même d'identifier et de répondre à ses besoins, soit en alertant les proches de la personne soit, si nécessaire, en déclenchant les services d'urgence.

En 2010, son coût varie de 13,60 € à 22,65 euros par mois, en fonction du revenu.

Le service plateau repas à domicile

Le portage des repas du midi est effectif 5 jours sur 7 (sauf samedis, dimanches et jours fériés) y compris durant les vacances scolaires et se fait entre 11H30 et 13H00.



Les repas sont réalisés par la cuisine centrale de Châteaubernard et sont ensuite acheminés par liaison chaude chez les gens. Le prix d'un plateau repas se situe entre 2,85 et 5,71 euros selon le revenu.

Sous certaines conditions, ces deux services permettent de bénéficier d'un abattement fiscal ou d'un crédit d'impôt au titre des services à la personne.

05 45 32 32 51

Associations

■ Club des Aînés

Repas d'hiver le 20 janvier et repas de printemps le 17 mars à la salle des fêtes.

05 45 81 29 62 M.L. Esnault

■ ASV Cyclotourisme

Brevets 80 km le 6 mars et 100 km le 13 mars.

05 46 96 19 26 J.L. Girard

■ S.L.C Tennis club

Repas du club le 22 janvier à la salle des fêtes.

05 45 32 20 10 Club house

■ Tennis de table

Critérium fédéral jeunes / féminines le 9 janvier, salle Jean-Monnet.

05 45 32 58 63 T. Garnier

La chronique de l'opposition de Gauche

Chères Castelbernardines,
Chers Castelbernardins,
Chers Amis,

Châteaubernard et notre région, sont encore sous le choc du drame, qui a coûté la vie à deux agents et à un usager de la déchetterie.

Nous pensons à leurs familles et nous leur présentons nos profondes et sincères condoléances pour la perte cruelle qui les frappe aussi brutalement.

Le syndicat CALITOM est une nouvelle fois endeuillé et il est légitime de s'interroger sur la prise en compte, par sa direction, des menaces qui pesaient sur les personnels et qui semblaient lui avoir été signalées à plusieurs reprises par les victimes, apparemment sans réaction de l'exécutif du syndicat. Si cela devait se confirmer, une démission des responsables serait logique, avec toutes les conséquences pour eux d'une grave défaillance.

Il est important de noter ici, combien trop souvent, les autorités publiques sous-estiment, voire dissimulent la violence dont les agents et les élus sont l'objet dans le cadre de leur mission ou de leur mandat. Aujourd'hui, pour toute réponse, des élus et le Président du syndicat annoncent la fermeture définitive de la déchetterie de Châteaubernard, service public qui a été financé par les impôts des usagers.

Si l'on peut comprendre une réorganisation et un réaménagement du site au Mas de la Cour, on ne pourrait admettre que CALITOM profite d'un drame pour réduire sa mission de service public dans l'ouest Charente.

Bien avant les derniers événements, ces velléités de fermeture étaient régulièrement annoncées. Les collectivités qui comme Châteaubernard sont membres du syndicat départemental CALITOM doivent y assumer toutes leurs responsabilités et rendre compte, au plus tôt, à leurs conseils municipaux, des nouvelles dispositions qui doivent impérativement prendre en compte ce que nous devons appeler une véritable tragédie pour plusieurs familles et pour notre communauté humaine.

La Presse à scandale se laisse aller à de fausses informations et à des interprétations douteuses sur les malheureux disparus, nous ne pouvons ici que le dénoncer.

Bien cordialement et pour l'Opposition,

Votre ancien maire, conseiller municipal.
Jean-Claude FAYEMENDIE

■ Troisième Rencontre Entreprises

Le 29 septembre dernier, M le Maire avait invité les entreprises à rencontrer les responsables des lycées publiques pour débattre d'un vaste sujet : les formations.

Après une présentation des formations proposées au Lycée Jean-Monnet et au Lycée Louis Delage, un échange constructif s'est engagé sur les attentes et les besoins des entreprises. Des relations se sont nouées pour une future collaboration.



Etat des travaux et projets

■ Côté voirie...



Les plantations réalisées le long de la nouvelle voie entre la rue Fernand Guionnet et la cité Allende ont donné à celle-ci son aspect définitif. Un éclairage de dernière génération, de type à leds, particulièrement économe en énergie y avait été préalablement installé.



Plantations également le long de la route de Barbezieux où seuls manquent maintenant l'îlot central sur la chaussée et le revêtement de couleur claire sur le plateau surélevé au carrefour de la rue de la Pierre Levée. Ces deux aménagements seront réalisés dès que la météo sera plus clémente.



En pensant aux marcheurs et joggers, l'accotement de la rue de la Doue face au cimetière a été aménagé jusqu'à la rue des Groies. Là aussi, une haie, plantée en bord de chaussée par nos services techniques, complète le cheminement.

Rue du Dominant, le muret et le trottoir du carrefour de la rue du Buisson Moreau ont été reconstruits en retrait afin de faciliter le tourner à droite, tandis qu'en face le mur séparatif avec Véralia a été remplacé par une clôture grillagée.



Un aménagement global est actuellement à l'étude afin de sécuriser la circulation et de rendre plus agréable cette entrée de ville.

■ Côté bâtiments...



Sur le site du futur pôle enfance jeunesse, les forages nécessaires au dispositif de régulation thermique des bâtiments viennent de s'achever.

Les différentes entreprises qui seront chargées de la construction dès le début de l'année 2011 sont en cours de désignation.



Quant à la tribune du stade Claude Boué, elle est sortie de terre, pour être prête aux beaux jours.

Projet de centre aquatique des Vauzelles : exprimez-vous!



La Communauté de Communes de Cognac lance une vaste consultation sur les attentes de la population. Le questionnaire est disponible en ligne sur www.cc-cognac.fr et dans toutes les mairies de la CDC jusqu'au **16 janvier**.

Reportages

■ Peintres de chez nous

SEPT 19 au 30

Pour ces deuxièmes Rendez-vous, douze artistes du cru avaient relevé le défi : peindre Châteaubernard au Moyen-Âge! Une belle rencontre où chacun a pu donner libre cours à sa créativité, son imagination ou sa sensibilité...



Michaël Harris
Coup de coeur du jury



Christiane Hervieu
Coup de coeur du public

■ Exposition Gros-Pailler

OCT 13 au 26

Première exposition en duo d'artistes aux oeuvres particulièrement expressives qui ont attiré de nombreux visiteurs...

■ Les Chevaliers du Fiel

OCT 16

Avec leur spectacle La brigade des feuilles, les Chevaliers du Fiel ont provoqué l'hilarité de plus de 500 personnes. La caricature d'un employé municipal syndicaliste amusa beaucoup le public qui, sans se faire prier, participa activement à la mise en scène. A noter aussi la sympathie des artistes qui, après le spectacle, ont discuté avec tous ceux qui le souhaitaient. Un nouveau coup très réussi du Comité des fêtes!

■ A pas contés

NOV 12

Une soirée conte à la salle Jean-Tardif, ça n'était pas évident au départ. Pourtant une centaine de spectateurs se sont déplacés et sont repartis enchantés après le spectacle. Pierre Dumousseau a su, par sa verve et son sens du public, captiver son auditoire et provoquer de nombreux rires et applaudissements.



■ Dégustation de thés

NOV 17

A la médiathèque ce jour-là, les gourmets ont apprécié la prestation conviviale et raffinée de la Torrification Marignan.

■ Castelbaladins

NOV 20 & 21

La troupe des Castelbaladins a présenté avec brio deux comédies : Les débuts d'Angélique de Pierre Thareau et L'ultime analyse de Joël Contival. Hubert Luqué, metteur en scène, a félicité sa troupe avec le soutien et les encouragements de Joël Contival, lui-même présent pour la représentation du dimanche. La performance des artistes amateurs était à la hauteur des théâtres-cabarets de notre capitale.

■ Marché de Noël

DEC 4 & 5

Malgré le grand froid, de nombreux chaland se sont pressés au marché de Noël qui accueillait beaucoup de nouveautés.



Dans une ambiance féérique, au milieu des échoppes et des sapins, le ballet des lutins et des Pères Noël a enchanté petits et grands.



Les nombreux artisans offraient mille possibilités de cadeaux.



Quant aux amateurs de tartiflette, ils ont apprécié l'excellente soirée organisée par Châteaubernard Humanitaire.

Merci Père Noël...
et à la semaine
prochaine !



Avis

■ Fermeture pour travaux

Dans le cadre des travaux de modernisation de la voie ferrée, le passage à niveau de l'avenue de Barbezieux sera fermé à la circulation routière et piétonne du lundi 20 décembre à 7h au mardi 21 décembre à 18h.

■ Listes électorales

Nous rappelons aux personnes nouvellement installées à Châteaubernard qu'elles doivent impérativement demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010.

■ Programme d'intérêt général

Vous êtes propriétaire et vous occupez votre logement ou vous le louez. Des aides peuvent vous être accordées pour certains travaux d'amélioration et sous certaines conditions. Assistance et conseil gratuit auprès de Xavier Bech - Maison de l'Habitat

Communauté de Communes de Cognac
05 45 32 58 69 x.bech@cc-cognac.fr

■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu au Centre Hospitalier de Cognac de 8h30 à 12h, les lundi 3 janvier, 7 février et 7 mars 2011.

Etablissement Français du Sang 05 45 91 46 44

■ 3915 SOS gardes de pharmacie

Vous pouvez désormais connaître la pharmacie de garde la plus proche 24h/24 et 7j/7 à partir de votre code postal en composant le 3915.

Ce service vocal non surtaxé (0,15€TTC/mn) est un numéro national. Il est en service dans une cinquantaine de départements dont la Charente.

■ Intégrer la Marine Nationale

La Marine Nationale propose plus de 3000 formations/emplois dans de nombreux domaines à des jeunes filles et garçons âgés de 17 à 29 ans. Pour tout renseignement :

Centre d'Information et de Recrutement
des Forces Armées Marine

105, boulevard du Grand Cerf BP 404 - 86010 POITIERS cedex

05 49 61 02 02 etremarin.fr

cirfa.poitiers@marine.defense.gouv.fr

■ Repas des Aînés

La Ville de Châteaubernard invite tous ses habitants de plus de 70 ans ne figurant pas sur les listes électorales à se faire connaître rapidement auprès de la mairie afin de pouvoir les convier au traditionnel repas qui aura lieu le 27 février prochain.

■ Piégeage de nuisibles

Lapins, fouines, ragondins... Si vous constatez des intrus dans votre jardin, appelez la mairie qui vous mettra en relation avec un piégeur agréé, à votre disposition 24h/24. Consistant à capturer des animaux sauvages à l'origine de nuisances excessives, ce service est gratuit.

Mairie 05 45 32 32 51

Evénement

■ Ville de CHATEAUBERNARD ... sur le net

Vous aimeriez...

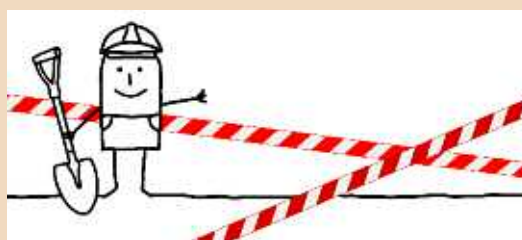
... savoir ce qui s'est décidé au dernier conseil municipal ?



... inscrire votre enfant à l'école ?

... connaître les horaires de la médiathèque ?

... savoir où en sont les grands travaux ?



... consulter le plan, le cadastre ou le P.L.U ?

... vous lancer dans le compostage ?

... consulter les menus de la cantine ?



... en savoir plus sur les services à domicile ?

... voir l'agenda culturel ou sportif du week-end ?

... adhérer à une association ?



... rechercher les coordonnées d'une entreprise ?...

**Bref, vous aimeriez « vivre »
Châteaubernard en direct...**

... à compter du 6 janvier 20h,
toutes ces informations seront disponibles sur le site
www.ville-chateaubernard.fr

■ Courrier des lecteurs

Aujourd'hui nous n'avons plus de déchetterie à Châteaubernard. Que font les élus pour résoudre ce problème?

A l'initiative de la municipalité, une réflexion est en cours avec Calitom. Sachant qu'un nouvel établissement ne pourrait être opérationnel avant 12 à 24 mois, nous souhaitons mettre en place au plus vite une, voire plusieurs solutions temporaires. Une information vous sera prochainement donnée à ce sujet.

Zoom

Mettez le cap avec CAPAC !



Le ton est donné d'emblée : **CAPAC est un navire qui fonce !**

Le capitaine Joël Monadier vient de fêter avec brio les quinze ans de son entreprise, une jolie goélette que ni l'intensité de la brume, ni le chahut des orages n'ont jusque là réussi à détourner de son cap. C'est que CAPAC a plusieurs cordes à son arc. Engagée dès l'origine dans la sous-traitance, l'entreprise identifie très vite les besoins locaux. Cette analyse l'amène à s'intéresser à des secteurs aussi différents que le conditionnement, la blanchisserie, le câblage, l'assemblage ou la production de liquide factice. Une stratégie avisée qui lui permet aujourd'hui de lisser son activité en période difficile et de tempérer au mieux les effets des diverses saisonnalités.

CAPAC est ainsi passée de cinq salariés en 1995 à soixante-huit en 2010 avec une moyenne d'âge de 37 ans et surtout un effectif hors normes puisqu'il compte 80% de salariés en situation de handicap, particularité qui lui confère le statut d'entreprise adaptée.

Là où certains colosses de l'emploi hésitent à embaucher 6% de travailleurs handicapés dans leurs équipes, CAPAC a choisi de privilégier l'emploi des plus défavorisés d'entre eux, au chômage depuis plus de deux ans.

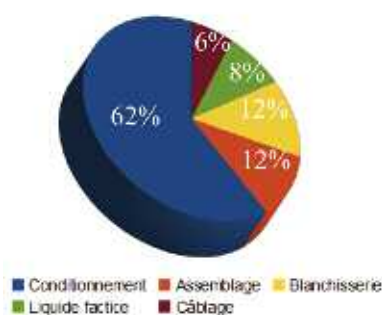
Malgré une productivité grevée par une efficacité réduite, les résultats sont là : quinze années de croissance, de nouveaux projets en cours de réalisation et surtout, pour le chef d'entreprise, la satisfaction d'offrir à chacun une vraie activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses possibilités.

Un travail de qualité dans un environnement où le facteur humain est privilégié. Des plus grandes maisons aux plus petites en passant par les particuliers, chacun s'entend à reconnaître la haute qualité des services rendus par CAPAC.



Maisons de cognac, résidences pour personnes âgées, hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, traiteurs, clubs sportifs, industriels... font appel à CAPAC, les uns pour emballer leurs luxueux flacons, les autres pour monter leurs sous-ensembles électriques, entretenir leurs vêtements de travail ou leur beau linge...

Répartition de l'activité



Chiffre d'affaires 2009 : 1 534 000 €

Tantôt gabarre, tantôt trimaran, CAPAC soutient et accompagne l'activité de ses clients tout en cultivant ses capacités d'innovation...

Rue de la Commanderie, les travaux d'agrandissement du site viennent tout juste de commencer. Mille mètres carrés supplémentaires qui vont permettre d'améliorer le confort du personnel en matière de commodités (agrandissement du réfectoire et des vestiaires) et d'augmenter la capacité de la blanchisserie en passant le poids de linge traité par jour de 600Kg à 1 tonne. Ce nouvel aménagement permettra aussi de rapatrier l'atelier de montage, provisoirement installé au Dominant, et surtout de lancer une activité nouvelle et inédite dans la région : la légumerie.



Le projet de Joël Monadier consiste à transformer des légumes en provenance de producteurs locaux ou régionaux, avec une partie en production raisonnée et bio.

Ces produits seront livrés prêts à l'emploi (lavés, épluchés, coupés) aux entreprises de restauration de la région. Un projet qui s'inscrit tout à fait dans les programmes d'instructions santé déployés sur le territoire et semble avoir de l'avenir à l'heure où l'on cherche à éviter les longs transports coûteux et polluants et rationaliser l'emploi de la main d'oeuvre.

"Ensemble pour un nouveau challenge"



L'équipage CAPAC est sur le pont, prêt à apprendre un nouveau métier. Un défi bien dans l'air du temps que l'encadrement a choisi de relever avec détermination !

L'entreprise adaptée est un pari gagnant-gagnant où chacun trouve son compte. **En premier lieu**, le salarié. Son activité professionnelle enrichit sa vie sociale et la reconnaissance qui en résulte conduit à un véritable épanouissement. **En second lieu**, l'entreprise qui conjugue intérêt économique et activité sociale. Même avantage pour l'Etat lequel voit ses charges s'alléger et ses populations les plus fragiles reconnues à leur juste valeur. Enfin sous-traiter à une entreprise adaptée est une bonne solution pour les donneurs d'ordres professionnels puisqu'elle permet aux entreprises de 20 salariés et plus de remplir une partie de leurs engagements en matière d'emploi de salariés handicapés. En Charente, quatre entreprises adaptées accueillent 120 travailleurs en situation de handicap. Elles reçoivent une aide de l'Etat qui leur permet de compenser le déficit de productivité et de rester compétitives face à l'offre du marché.



33A rue de la Commanderie
16100 CHATEAUBERNARD
05 45 35 98 50 - contact@capac.fr

Environnement

Economètres

Depuis mi-novembre, la Communauté de Communes de Cognac met gratuitement à notre disposition un appareil permettant de connaître et maîtriser les consommations énergétiques de nos appareils ménagers. Simple d'utilisation, l'économètre offre la possibilité de réaliser des économies en faisant évoluer les habitudes. La durée du prêt est d'une semaine. Vous pouvez dès à présent réserver un économètre auprès de la mairie. 05 45 32 32 51


En quête du GRAL

Vous êtes sensible à la question du développement durable? Alors rejoignez le GRAL*!

Nous recherchons, au sein de la commune, une dizaine de volontaires afin de bâtir un groupe de réflexion autour de ce sujet essentiel. Le résultat de leurs travaux sera transmis à la Communauté de Communes qui en fera la synthèse et bâtira un programme d'actions. La périodicité prévue des réunions est d'une à deux par trimestre en 2011.

* Groupe de Réflexion des Acteurs locaux (Rens : 05 45 32 32 51)

Collecte des déchets

	Semaine normale
Lundi	
Mardi	
Mercredi	 *
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

*  Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

Agenda

6 janv. Voeux du maire

Salle des Fêtes à 19h
05 45 32 32 51

16 janv. Potiche

Groupe Théâtre
Royan invité par les
Castelbaladins
Salle des Fêtes à 15h
Entrée 5 €
Gratuit jusqu'à 12 ans
Réservation conseillée
05 45 32 32 51

19 janv. Escale musicale

par les élèves du
Conservatoire
La Cale-Crouin à 19h
05 45 82 19 39

21 janv. Initiation capoeira

Gymnastique volontaire
Salle des Fêtes à 20h
Adultes 6 €
Gratuit moins de 14 ans
05 45 32 30 74

28 janv. Remise des récompenses

Office municipal
des Sports
Salle Jean-Tardif
06 09 99 01 98

30 janv. Repas musical

Châteaubernard
Humanitaire
Salle des fêtes 12h30
20 €
sur réservation
05 45 32 56 25

1^{er} au 12 fév. Exposition Jacques Narceau

Peintures
Salles d'exposition
du lundi au
vendredi de 14 à 18h,
samedi de 10 à 12 h
05 45 32 76 76

5 fév. Loto des écoles

A. P. E. des Pierrières
Salle des fêtes
06 63 87 31 31

6 fév. Concert Esprit Baroque

Cédric Burgelin
Chapelle des
Templiers à 15h
Gratuit
05 45 32 32 51

6 fév. Après-midi Récréative

Comité des Fêtes
Jeux pour toute
la famille
S. des fêtes 14h30
sur réservation
05 45 32 18 91

11 fév. Paëlla

S.L.C Football
Salle des fêtes 20h
05 45 35 18 41

16 fév. Escale musicale

par les élèves du
Conservatoire
La Cale-Crouin 19h
05 45 82 19 39

18 fév. Carnaval des écoles

A. P. E. des Pierrières
06 63 87 31 31

27 fév. Repas des Aînés

offert par la Municipalité
sur réservation
Salle Jean-Monnet
05 45 32 32 51

27 fév. Concours de tarot

Le 21 de
Châteaubernard
Salle Jean-Tardif à
13h30
05 45 81 62 29

18 mars Loto

S.L.C Football
Salle des fêtes 20h
05 45 35 18 41

12 au 19 mars Exposition Atelier ATSCAF

Peintures
Salles d'exposition
du lundi au vend.
de 15 à 18h, samedi de
10 à 12 h
05 45 32 76 76

19 & 20 mars Expo-vente

Association des
Handicapés
Physiques de la
Charente
Salle J.Tardif de 10h à 18h
05 45 82 46 04

20 mars Repas dansant

Association
d'Education
Populaire
Salle des fêtes 12h30
sur réservation
05 45 32 18 98

23 mars Boubam et le tam tam

Spect. enfants 3-9 ans
Médiathèque à
10h30
gratuit sur inscription
05 45 32 76 76

24 mars Castel'odies

Chapelle des
Templiers à
20h30
05 45 32 32 51

25 mars Chapelle Sainte-Thérèse

à 20h30
05 45 32 32 51

26 mars Salle Jean-Monnet

à 20h30
05 45 32 32 51

25 mars Atelier dentelles de papier

Médiathèque à 14h
gratuit sur inscription
05 45 32 76 76

25 mars Initiation ballon

Gymnastique volontaire
Salle J.Tardif à 20h
Adultes 6 €
Gratuit moins de 14 ans
05 45 32 30 74

26 & 27 mars Braderie

Solidarité Urgence
Salle des Fêtes
sam. de 9h30 à 18h
dim. de 9h30 à 17h30

27 mars Concours de chant

Graine de talent d'un
jour ou de toujours
Salle Jean-Monnet
à 16h00 - Entrée 10€
05 45 32 32 51

Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil Municipal du 7 octobre 2010

- Accepte deux dons : tableaux de M Gilbert Krill et de Mme Eléonore Lepiece
- Revalorise le montant de la prime de fin d'année du personnel municipal
- Présente le site informatif internet qui sera mis en ligne début janvier

Conseil Municipal du 4 novembre 2010

- Signature de la convention de coordination de la police municipale et de la police nationale
- Information sur l'attribution du marché d'entretien du réseau des eaux pluviales
- Information sur l'affectation des dons lors de la tempête Xynthia
- Présentation de la démarche « Agenda 21 » de la Communauté de Communes de Cognac
- Prise de connaissance du rapport d'activité 2009 du SEDG 16 et de Logélia
- Présentation du choix des trois candidats admis à concourir pour la réalisation de l'Espace Festif et Culturel
- Présentation du grand projet de Sainte Sévère – Calitom

Conseil Municipal du 2 décembre 2010 (reporté au 16 décembre)

- Examinera les tarifs municipaux 2011
- Autorisera M le Maire à signer les conventions pour vente d'espaces publicitaires
- Votera un don au profit des familles des victimes de la tuerie à la déchetterie de Châteaubernard
- Autorisera M le Maire à signer une convention avec la CDC de Jarnac pour un audit sur la gestion Calitom
- Se prononcera sur la vente d'un logement SA HLM le Foyer
- Se prononcera sur la dénomination d'une impasse à Dizedon « Impasse du puits »

État civil



Naissances

Fatima TAAMALLAH, le 27 août 2010, à Cognac
Jade PARMENTIER, le 14 septembre 2010, à Cognac
Tristan MANGEART, le 26 septembre 2010, à Cognac
Rachel GUILLOU, le 5 octobre 2010, à Cognac
Eléa DELPECH - FILLOS, le 16 octobre 2010, à Cognac
Tessa HASCHER, le 26 octobre 2010, à Cognac
Jules CONTER BOYER, le 10 novembre 2010, à Cognac

Mariages

Laurent CASTAING et Laétitia DUFOUR, le 2 octobre 2010
Pascal GOMEZ et Véronique ALBINA, le 26 novembre 2010

Décès

Jacques GOT, le 22 août 2010, à l'âge de 79 ans
François MASSIMI, le 7 septembre 2010, à l'âge de 78 ans
Eric VIGNERON, le 8 septembre 2010, à l'âge de 48 ans
Georges SAINT-MAZARD, le 17 septembre 2010, à l'âge de 84 ans
Christiane THIMONET veuve DEBORT, le 17 septembre 2010, à l'âge de 76 ans
Gérard NADAU, le 8 novembre 2010, à l'âge de 53 ans

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h30 - vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12 h
Prochaine permanence de Mme Marie-Line REYNAUD, Députée de la Charente, le 14 janvier, 4 février et 4 mars de 9h à 10h30

Armée de l'air

Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51 - Directeur de la rédaction : Daniel BOYER
Rédaction : Comité de Communication - Conception & Réalisation : Atelier Graphique Cognaçais
Prochaine parution : mars 2011

Remise des éléments pour articles : au plus tard 18 février
Journal financé par l'entreprise faisant l'objet du publireportage